



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## CHRS

Question écrite n° 5323

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation des CHRS (centres d'hebergement et de readaptation sociale). Les centres qui s'occupent de l'accueil et de l'hebergement d'urgence, de la lutte contre l'exclusion sociale et de l'insertion des plus demunis sont un soutien important pour la politique de la ville qu'elle a mise en place et qui necessite le concours de tous les acteurs locaux. L'association regionale Rhone-Alpes de la Federation nationale des associations d'accueil et de readaptation fait savoir que les CHRS sont gravement touches par la recession de leurs moyens et leur existence meme est parfois en question ; de plus, les accords salariaux agrees par le ministere ne seraient pas pris en compte. Il lui demande quelles mesures budgetaires elle envisage de prendre des 1994 afin de redonner au CHRS toute leur capacite d'action.

### Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Calvel Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5323

**Rubrique :** Centres de conseils et de soins

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 août 1993, page 2682

**Réponse publiée le :** 18 octobre 1993, page 3538